

209C0890  
FR0000062804-FS0365

22 juin 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ALPHA MOS**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 18 juin 2009, complété par des courriers des 19 et 20 juin, la société à responsabilité limitée JP Invest (1) (22 rue de Gascogne, 78180 Montigny le Bretonneux), a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 juin 2009, par suite d'une acquisition d'actions ALPHA MOS, le seuil de 5% du capital de la société ALPHA MOS et détenir 167 746 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 5,002% du capital et 4,05% des droits de vote de cette société (1).

(1) Contrôlée par M. Jean-Pierre Ellerbach.

(2) Sur la base d'un capital composé de 3 353 312 actions représentant 4 136 537 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.